

# Tutorat d'accompagnement

## **Le tutorat : une aide concrète pour réussir votre 1ère année**

Le tutorat d'accompagnement concerne les étudiants de première année de Licence (L1) sur l'ensemble des filières de l'université. L'ILPGA place cette action pédagogique au centre de ses priorités de dispositifs d'accompagnement et de lutte contre l'échec dans les premières années d'études à l'Université.

Des étudiants de Master, concours ou doctorat accueillent et encadrent les nouveaux étudiants, dans le but de faciliter leur intégration à l'Université. C'est un accompagnement méthodologique et pédagogique, destiné aux étudiants effectuant leur première rentrée à l'Université. Les tuteurs encadrent des petits groupes d'étudiants et peuvent faire du suivi individuel. L'idée est qu'ils partagent leur expérience personnelle avec les nouveaux inscrits et les aident à acquérir les méthodes de travail nécessaires à leur réussite. En coopération étroite avec les enseignants, les tuteurs peuvent assurer le suivi pédagogique de cours, aider les étudiants à vérifier leur compréhension du cours

Ce tutorat consiste en des séances de soutien tout au long de l'année en petits groupes, animées par des étudiants plus expérimentés et plus avancés dans leur parcours universitaire.

Les objectifs sont :

- ▶ **d'accompagner l'étudiant dans sa formation**

(aide au travail personnel : organisation et gestion de l'emploi du temps, apprentissage des méthodes de travail propres à l'Université)

- ▶ **de repérer les difficultés et lacunes**

(appui aux aides techniques d'auto-évaluation, d'auto-formation et à la préparation des évaluations)

- ▶ **de remettre l'étudiant à niveau dans une relation de proximité plus individuelle**

Les séances portent généralement sur les points des cours magistraux ou des travaux dirigés difficiles ou mal acquis, sur des exercices d'application ou d'approfondissement.

Les séances de tutorat sont programmées dans le planning hebdomadaire des étudiants selon les dispositifs spécifiques à chaque composante. Les étudiants en situations de faiblesse (orientation mal adaptée, réorientation, niveau scolaire faible, étudiants salariés, étrangers), identifiés dès la rentrée par l'équipe pédagogique, le responsable de la filière et/ou le directeur des études, sont sensibilisés très tôt aux possibilités de suivre ce soutien pédagogique en petits groupes.

La démarche d'orientation active permettra à ce titre d'anticiper les étudiants potentiellement en difficultés et de leur conseiller de façon incitative l'accès au tutorat d'accompagnement.

Les tuteurs d'accompagnement sont recrutés dans chaque filière et sont essentiellement des étudiants inscrits en Master.

Aussi les tuteurs participent au tutorat de rentrée, ce qui leur permet également d'intervenir tout au long de l'année sur les questions relatives à la vie étudiante et Universitaire.

Le responsable du tutorat d'une filière est un enseignant ou un enseignant-chercheur titulaire qui travaille en collaboration étroite avec l'équipe pédagogique, le responsable de la filière et/ou le directeur des études. Il a en charge l'organisation pratique du tutorat et gère les tuteurs d'accompagnement.